

DÉLIBÉRATIONS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 25/09/2014 – Convocation du 17 septembre 2014

Compte rendu affiché le 3 octobre 2014

Présidente de séance : Valérie GLATARD

Secrétaire de séance : Marine MATHEY

Présents :

Valérie GLATARD, Marc RODRIGUEZ, Youcef BOUREZG, Hélène SORREL-DUNAND, Laurent BUFFARD, Gisèle COIN, Guillemette DEBORDE, Michel MATHEY, Jean-Jacques DUPERRAY, Marine MATHEY, Claire POINT, Michel HU, Christine PERRIN ESSERTAISE, Maria DA SILVA PIRES, Marc GRAZIANA, Nadine DUPLOT, Alain MARTIN-RABAUD, Bernard SABATIER, Jamila HARZALLAH, Pascal NICOT, Sylviane CARISSIMI, Vincent VIVO, Patrick RACHAS.

Absents représentés

Claire LEBAHAR par Claire POINT, Tameur GUENNAT par Marc GRAZIANA, Alain GOJON par Youcef BOUREZG, Gilbert PETITJEAN par Michel MATHEY, Xavier LAURE par Laurent BUFFARD,

Nombre de conseillers	
En exercice	29
Présents	23
Votants	28
Exprimés	28

Objet : Extension du cimetière communal

La commune souhaite étendre la surface du cimetière communal. Pour cela, l'acquisition d'un terrain adjacent au cimetière est nécessaire, cette évolution étant inscrite en emplacement réservé au PLU.

Le Conseil Municipal est invité à autoriser Madame le Maire à procéder à la signature de l'acte notarié correspondant à l'acquisition de la parcelle référencée AE 216.

Le Conseil Municipal à l'unanimité,

- OUI l'exposé de Monsieur l'adjoint délégué, et après en avoir délibéré,
- VU le Code Général des Collectivités Territoriales,
- VU le Budget Primitif 2014,
- CONSIDERANT qu'il est nécessaire aujourd'hui d'étendre la surface du cimetière communal,
- **DECIDE d'acquérir la parcelle référencée AE 216,**
- **ACCEPTE les conditions de la vente, notamment le prix qui s'élève à douze mille cent dix euros (12 110 €).**
- **ADOPTE les dispositions ci-dessus,**
- **AUTORISE Madame le Maire à procéder à toutes les opérations relatives à cette affaire.**

Après en avoir délibéré les mêmes jour, mois et an que ci-dessus.

Pour extrait conforme,
Neuville-Sur-Saône, le 25 septembre 2014

Le Maire,
Valérie GLATARD.

Acte rendu exécutoire après

- Dépôt en Préfecture le 29/09/2014
- Publication ou affichage le 30/09/2014

Valérie GLATARD, Maire.

